

Journée d'étude – Évaluation en classe

PER et évaluation : quelles relations ?

Mardi 29 mai 2012 de 8h45 à 17h

Haute Ecole Arc, Espace de l'Europe 11, 2000 Neuchâtel, salle 324

08h30	Accueil (salle 324)	
08h45	Introduction M. Behrens, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), Neuchâtel	
09h00	Les référentiels dans l'activité évaluative G. Figari, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble	
10h00	<i>PAUSE</i>	
10h30	Élaboration de tâches complexes: quels référentiels pour le faire ? P.-F. Coen, HEP Fribourg	
11h00	De quelques considérations lorsqu'il s'agit d'évaluer en référence au prescrit R. Pasquini, HEP Vaud, Lausanne	
11h45	Discussions Modérateur : Jean-François de Pietro, IRDP, Neuchâtel	
12h15	Présentation des 2 ateliers : enjeux et déroulement W. Tessaro, Université de Genève, V. Marc, CIIP, Neuchâtel	
12h30	<i>REPAS (Restaurant Max et Meuron)</i>	
14h15	ATELIER 1 - salle 324	ATELIER 2 – salle 314
	Articulations entre PER et moyens d'enseignement : quelles conséquences pour l'évaluation des apprentissages ? L'exemple de Genève W. Tessaro, Université de Genève	Que retenir du PER pour créer des épreuves ? V. Marc, CIIP, Neuchâtel
15h45	<i>PAUSE</i>	
16h05	Mise en commun et discussions (salle 324) Modérateur : Pierre Antille, DECS, Valais	
16h45	Perspectives M. Roth, IRDP, Neuchâtel P. Petignat, HEP BEJUNE	
17h00	Fin de la journée	

RÉSUMÉS

De quelques considérations lorsqu'il s'agit d'évaluer en référence au prescrit

Raphaël Pasquini, HEP Vaud, Lausanne

L'intervention met en évidence un certain nombre de questions pédagogiques qui émergent lorsque des enseignants analysent une évaluation en regard des apprentissages travaillés en classe. Et si évaluer des apprentissages de manière la plus objective possible, cela passait davantage par l'analyse des processus d'enseignement-apprentissage que par celle du prescrit ?

ATELIER 1

Articulations entre PER et moyens d'enseignement : quelles conséquences pour l'évaluation des apprentissages ? L'exemple de Genève

Walther Tessaro, Université de Genève

Depuis la rentrée 2011-2012, les enseignants genevois de 5P utilisent le PER et un nouveau moyen d'enseignement : « Mon manuel de français » (MMF). Si le PER et MMF proposent de travailler le fonctionnement de la langue dans des activités de communication, ni l'un ni l'autre ne donnent des indications concernant l'évaluation des apprentissages. L'institution scolaire continuant de distinguer la communication et la structuration sur le plan de l'évaluation sommative, beaucoup d'enseignants se sentent démunis car ils ont l'habitude de travailler la structuration de manière spécifique et ne reconnaissent pas les éléments de fonctionnement de la langue étudiés dans MMF comme tels.

De plus, contrairement aux documents COROME, le nouveau moyen d'enseignement n'est pas organisé en genres textuels alors que le PER demande d'aborder les 6 regroupements de genres, tant en compréhension qu'en production. Les unités MMF n'offrant que peu de contenu en production, les enseignants doivent compléter leur enseignement avec d'autres outils ou évaluer des productions partielles.

Pour articuler le PER avec les moyens d'enseignement, les enseignants ont besoin de repérer les axes honorés par ces derniers. Il s'agit, concrètement, de mettre en relation les objectifs travaillés dans les moyens d'enseignement avec ceux du nouveau plan d'études. Il faut aussi décider si tous les axes du PER doivent être évalués de façon certificative.

Les problèmes mis en évidence incitent à imaginer des modèles différents qui puissent orienter plus clairement les pratiques évaluatives des enseignants dans cette période de changements. Dans ce sens, l'attribution actuelle de deux notes dans la discipline du français est sans doute à reconsidérer.

ATELIER 2

Que retenir du PER pour créer des épreuves ?

Viridiana Marc, CIIP, Neuchâtel

Interroger un référentiel d'enseignement-apprentissage pour caractériser l'évaluation qu'il est possible de lui associer nécessite de dégager d'une part les spécificités du référentiel et d'autre part sa marge d'interprétation. Ainsi s'agit-il d'explorer les conséquences d'un curriculum par compétences sur l'évaluation à créer, mettant en évidence la nécessité d'un outil d'analyse des degrés de compétences attendues. Quant à la marge d'interprétation de tout élément fourni par le PER, s'agit-il de la laisser à la libre appréciation des enseignants, des auteurs de moyens d'enseignement, des établissements,...